



Sommaire

Des lumens pour peu d'euros.....	1
Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 18 janvier 2015	2
Diaclase d'Audun-le-Tiche.....	5
Programme des activités	6

Des lumens pour peu d'euros

Christophe PRÉVOT

Au travers des deux articles « [Rajeunir un éclairage Duo](#) » (n° 189, mai 2014) et « [Rajeunir un éclairage Duo : suite et fin](#) » (n° 190, juin 2014) je vous ai proposé de rajeunir un éclairage de type [Petzl DuoLed](#) grâce aux lampes du fabricant anglais [CustomDuo](#). À cette occasion je vous ai proposé un petit comparatif du coût du [lumen](#) (abrégé : lm) que voici en ordre croissant du moins cher au plus cher :

- ✦ [CustomDuo Omni v4](#) : 440 lm maximum pour 95 €, soit 0,22 € / lm (sans compter le boîtier Petzl DuoLed)
- ✦ [Mastrel Superled-3 SWZmix](#) : 300 lm maximum pour 119 €, soit 0,40 € / lm (sans compter le boîtier Petzl DuoLed)
- ✦ [Petzl Ultra Rush](#) : 700 lm maximum pour 299 €, soit 0,43 € / lm
- ✦ [Scurion 1500 Spéléo](#) : 1 600 lm maximum pour 775 €, soit 0,48 € / lm
- ✦ [Petzl Ultra Vario](#) : 520 lm maximum pour 279 €, soit 0,54 € / lm
- ✦ [Scurion 700 Spéléo](#) : 720 lm maximum pour 465 €, soit 0,65 € / lm

Grace à des échanges sur la liste électronique

d'échanges [Speleos-fr](#), j'ai découvert un fabricant français qui propose des lampes frontales tout à fait intéressantes.

La société [Stoots concept](#) est située en Isère, à [Pont de Beauvoisin](#) et propose des produits à [diode électroluminescente](#) (DEL, en anglais : *Light-Emitting Diode* ou LED) à des tarifs très compétitifs et surtout, d'une légèreté incroyable ! Trois produits sont disponibles (Marapi : 350 lm maximum ; MiniMax : 600 lm ; Focus 2 : 900 lm).

Ainsi, la [Focus 2](#) offre, dans un tout petit boîtier contenant la batterie au [lithium](#), l'électronique et les DEL, 900 lm (6 modes : 5 lm, 60 lm, 120 lm, 250 lm, 500 lm et 900 lm) pour seulement 145 €. On atteint le prix record de 0,16 € / lm ! Et le tout pèse seulement 75 g (10 g de moins qu'une Petzl Tikka +), très loin des 200 g du Petzl DuoLed, des 375 g des Petzl Ultra Rush ou Ultra Vario, ou des 467 à 510 g des Scurion... Néanmoins, pour ce poids, la batterie spécifique fournie n'a qu'une capacité de 7 Wh (autonomie annoncée : 1 h pour 900 lm). Les dernières Scurion sont fournies avec des batteries de 49 Wh (soit 7 fois plus !) alors que les piles rechargeables AA [Ansmann Digital 2 850 mAh](#) permettent de fournir 13,68 Wh dans un boîtier DuoLed, soit presque 2 fois plus.

Quant à elle, la lampe de casque [Evo Max](#) propose 500 lm avec une batterie de 21 Wh pour un poids total de 153 g à 175 €, soit 0,35 € / lm. Il s'agit d'une lampe classique en deux parties faite pour être installée sur un casque. Le coût du lumen est plus élevé, mais reste nettement inférieur aux autres lampes. La batterie est significativement plus grosse (trois batteries de la Focus 2 couplées) avec une autonomie annoncée de 6 h à 500 lm, ce

(Suite page 2)

(Suite de la page 1)

qui en fait une concurrente sérieuse de la Petzl Ultra Vario, voire de la Scurion Spéléo 700 ou de la Petzl Ultra Rush.

Les produits Stoots sont d'un coût extrêmement bas pour une puissance lumineuse impressionnante, mais il faut être attentif au choix du produit en fonction de la capacité de la batterie. Avis aux



Compte rendu de l'assemblée générale du samedi 18 janvier 2015

Daniel PRÉVOT

Rappels :

En vertu des articles 6 et 7 des statuts :

✎ *Seules les personnes majeures jouissant de leurs droits civiques, membres de l'USAN depuis au moins un an, peuvent appartenir au comité directeur. Cet article définit également le corps électoral.*

✎ *Le vote par correspondance est interdit. Le vote par procuration est autorisé. Le nombre de pouvoirs par représentant est limité à 1.*

✎ *Les décisions aux assemblées générales sont prises à la majorité relative des votants. La présence ou représentation des 2/3 au moins des membres est nécessaire pour la validité des délibérations. Lorsque le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans un délai minimum de 30 minutes, sans obligation de quorum.*

14 h 30 : ouverture de l'A.G. ordinaire. 59 des 88 membres actifs 2014 avaient reconduit leur licence à l'ouverture de l'AG (soit 67 %) parmi lesquels il y avait 52 majeurs qui constituaient donc le corps électoral, le quorum (2/3) était donc de 35 votants. Comme il n'y avait que 28 présents ou représentés, l'A.G. ordinaire ne pouvait se dérouler. Conformément à l'article 6, paragraphe 5, alinéa 2 des statuts : « *Lorsque le quorum n'est pas atteint, une assemblée générale extraordinaire sera convoquée dans un délai minimum de 30 minutes, sans obligation de quorum* » le président a décidé l'annulation de l'A.G. ordinaire et l'ouverture d'une A.G. extraordinaire à 15 h.

15 h : ouverture de l'A.G. extraordinaire par le président qui présente *Usania* n° 18, annuaire 2015 du club en présence de 14 présents.

amateurs de légèreté sur les cervicales qui n'envisagent pas des explorations trop longues.

Lampe Focus 2 à découvrir sur Stoots concept :

<http://www.stootsconcept.fr/index.php/lampe-frontale/174-lampe-frontale-stoots-focus2.html>

Et lampe Evo Max :

<http://www.stootsconcept.fr/index.php/lampe-frontale/142-stoots-lampe-evo.html>

Arrive alors Cyril Wirtz qui apporte son adhésion celles de sa compagne Marie Martin et de sa fille Maïa, ainsi que leur procuration.

Il lit ensuite son rapport moral dans lequel il présente une statistique fédérale, en bref :

✎ La Fédération compte 7 853 adhérents au 18 octobre 2014 dont 7 496 membres répartis sur 454 clubs français, 173 membres de clubs étrangers et 184 individuels.

✎ Notre club avec 88 licences est largement en tête des clubs de la F.F.S.

✎ Le nombre des clubs français diminue, ce qui conduit à une augmentation de l'effectif moyen des clubs (16,5 en 2014 contre 16,2 en 2013), car il y a des regroupements. En 2014, 50 % des fédérés membres de clubs appartiennent à des clubs de 22,3 membres au moins (c'est la taille médiale des clubs, paramètre méconnu, pourtant le plus intéressant).

✎ 27 clubs, soit 5,9 % des clubs, ont un effectif fédéral supérieur ou égal à 40, ils groupent 1 388 fédérés soit 18,5 % des fédérés membres de clubs,

✎ Le nombre des Usaniennes place l'USAN au 2^e rang des clubs de 40 membres en termes d'effectif absolu des féminines.

✎ Le nombre de Jeunes (membres âgés de moins de 26 ans) place notre club au 6^e rang.

Il informe l'A.G. du poids de l'USAN au niveau départemental et régional ainsi qu'à la direction du C.D.S., de l'A.A.M.L.S. et de la LISPEL.

Il rappelle les critères de « notoriété » utilisés par les instances administratives, politiques ou sportives qui nous subventionnent (effectif, âge, présence féminine, participation à des manifestations,...) et l'impact de notre annuaire pour accompagner nos demandes de subventions.

(Suite page 3)

(Suite de la page 2)

Le secrétaire du club, Bertrand Maujean, présente les statistiques concernant le club pour l'année 2014 :

✚ 88 membres actifs

✚ Taux de reconduction 2014 des adhérents 2013 : 90 %, et des primo-adhérents 2013 : 100 %

✚ En 2014 les membres sont à 11 % des Nancéiens, 35 % de la CUGN (hors Nancy ville), 35 % de Meurthe-et-Moselle (hors CUGN), 8 % de Lorraine (hors 54), 7 % de France (hors Lorraine et 3 % de l'étranger).

La trésorière, Delphine Chapon, présente le compte rendu financier de l'exercice 2014.

Compte d'exploitation et bilan financier 2014 :

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	12 206,40		10 493,90
Subvention Ville de Nancy	1 700,00	Enveloppes et timbres	340,73
Subvention C.N.D.S.	1 500,00	Aide à la formation	310,97
Subvention C.G. 54	1 502,00	Impression et comm.	3 771,06
Divers	485,10	Achat de matériels	6 255,59
Produits financiers			24,00
Manifestations	4 448,28	Manifestations	3 082,27
Licences Initiation	1 427,00	Licences Initiation	1 339,30
Piscine	737,30	Piscine	860,80
Aides extérieure	1 400,00		
Matériels des adhérents	791,37		
Location de matériel	1 746,75		
TOTAL RECETTES	27 944,20	TOTAL DÉPENSES	26 478,62
		Excédent de l'exercice	+1 465,58

Bilan financier :

	au 31/12/2013	au 31/12/2014
Sur C.C.P.	2 711,71 €	6 085,82 €
Sur Livret A	10 678,42 €	10 324,14 €

Les vérificateurs aux comptes : Pascal Admant et Dominique Duchamp, ont accordé leur quitus au trésorier après l'avoir félicité pour la bonne tenue des comptes.

Bertrand fait alors son rapport d'activité de secrétaire suivi d'un bilan élogieux des activités 2014 : 97 sorties au moins ont eu lieu sur le terrain, auxquelles il convient d'ajouter les nombreuses sorties effectuées par les équipes de canyonistes et précisées dans le rapport de la commission canyon. On est obligé de constater que de nombreuses sorties ne sont pas enregistrées. Il va falloir revoir le mode d'enregistrement.

Les quitus sont votés à main levée : unanimité pour le président, le trésorier et le secrétaire.

Les responsables de commissions présentent alors à leur tour leurs bilans :

✚ Topographie : rien pour cette année.

✚ Activité piscine : on note une nette amélioration par rapport à l'an passé 384 entrées en 2014 pour 28 séances (contre

232 en 2013 pour 27 séances) ce qui fait une participation moyenne de 13,7 personnes par séance. Depuis 2012, la politique du Pôle piscine de la CUGN est désormais la suivante : facturer un minimum de 10 entrées par séance (soit 20,5 €). Cette amélioration est due au partenariat que nous avons avec [l'A.S.N.](#) et [Coachdiving 54](#) qui ont assuré 262 entrées soit 68,3 % des entrées ! Cette activité reste donc en péril !

✚ Entraînements au mur d'escalade : on a noté en 2014 une bonne fréquentation du mur d'escalade du gymnase Provençal : 16,2 en moyenne.

✚ Canyon : il y a trois équipes pour le canyon, le bilan complet n'a pu être fait. Toutefois Delphine a annoncé sept sorties de trois jours ayant intéressé plus de 60 personnes (cadres et participants). On a enregistré deux nouveaux initiateurs (Jérôme Fournier et Christophe Laclau) et un nouveau moniteur (Éric Daveux).

(Suite page 4)

(Suite de la page 3)

- ✦ Archives - bibliothèque - documentation : le club a réceptionné 25 nouveaux numéros de revues diverses et le livre topo Belles du Doubs. Pascal demande que le club refasse une collection de documents encadrés de qualité.
- ✦ Activités éducatives : aucun C.R. n'est parvenu !
- ✦ Licences initiation : au 31 décembre 2014 : 210 Licences Initiations distribuées dont 181 LI-1J et 29 LI-3J pour un total de 268 (181 x 1 + 29 x 3) journées couvertes par l'assurance fédérale, à 59 mineurs et 151 majeurs.
- ✦ L'inventaire des matériels du club est ensuite présenté.

Les personnes intéressées peuvent consulter *Usania* n° 18 revu et corrigé, sur le site du club.

Au cours des diverses présentations, sont arrivés : Francis Chapon, Laurence et Dominique Duchamp, Jérôme Fournier, Alexandre Loppinet, portant à 28 le nombre des électeurs (14 présents et 14 représentés) : Admant Pascal, Brochin Benoît (proc. à Keller J.-P.), Chapon Delphine, Chapon Francis, Fournier Jérôme, Gapp Marc (proc. à Admant P.), Guyot Jean-Michel, Houlné Christine (proc. à Houlné P.), Houlné Pascal, Keller Jean-Paul, Laclau Christophe (proc. à Chapon D.), Magot Aurélie (proc. à Magot F.), Magot Florent, Martin Marie (proc. à Chapon F.), Martin Martial, Maujean Bertrand, Maujean Magali (proc. à Maujean B.), Nus François (proc. à Guyot J.-M.), Prévot Anthéa (proc. à Prévot N.), Prévot Christophe, Prévot Daniel, Prévot Éliane, Prévot Nicolas, Prévot Valérie (proc. à Prévot C.), Queugniat Katia (proc. à Prévot E.), Queugniat Loïc (proc. à Prévot D.), Van Mieghem Cécile (proc. à Martin Martial), Wirtz Cyril (proc. à Fournier J.). En vertu de l'article 6 §4 alinéa 2 & 3 des statuts : « *Le vote par procuration est autorisé. Le nombre de pouvoirs par représentant est limité à un* », aussi faute de présents, les procurations de Océane Prévot, Pierre Révol et de Sabine Véjux-Martin n'ont pu être remises à un mandant.

Peu avant les diverses votations, Pascal Houlné a dû s'absenter pour aller chercher sa famille (Christine et Vincent), il n'y avait donc plus que 26 électeurs présents ou représentés.

Le comité directeur 2015 du club est alors

constitué. Ont été élus à l'unanimité des 25 votants (un électeur a oublié de voter pour celui dont il avait le mandat) : Pascal Admant, Delphine Chapon, Francis Chapon, Laurence Duchamp, Pascal Houlné, Florent Magot, Bertrand Maujean, Martial Martin, Christophe Prévot et Daniel Prévot.

Le verre de l'amitié est alors servi pendant que se réunit le nouveau comité.

Sur proposition du nouveau comité, Daniel Prévot est élu président par l'A.G. à l'unanimité des votants (25/25).

Le comité a alors présenté le nouveau bureau :

- ✦ Président : Daniel Prévot
- ✦ Président Adjoint : Christophe Prévot
- ✦ Trésorière : Delphine Chapon
- ✦ Secrétaire : Bertrand Maujean

Pour l'année 2015 sont nommés à l'unanimité par l'A.G. les responsables de commissions et activités spécifiques au club :

- ✦ Commission Audiovisuelle : **vacant**
- ✦ Délégué mines et archéologie : Pascal Houlné
- ✦ Gestionnaire activités à la piscine : Daniel Prévot
- ✦ Gestionnaire des activités éducatives : **vacant**
- ✦ Gestionnaire des activités au gymnase : Daniel Prévot
- ✦ Gestionnaire du site internet : Bertrand Maujean
- ✦ Responsable Canyonisme : Francis Chapon
- ✦ Responsable Escalade : Sabine Véjux-Martin
- ✦ Responsable Festivités : Laurence Duchamp
- ✦ Responsable Inventaire 54 : Pascal Admant
- ✦ Responsable Matériel : Martial Martin ; adjoint : Christophe Prévot
- ✦ Responsable EPI : Christophe Prévot avec
 - ✦ pour le matériel spéléo : Christophe Prévot
 - ✦ pour le matériel escalade : Sabine Véjux-Martin
 - ✦ pour le matériel canyon : Emmanuel Belut
- ✦ Responsable plongée souterraine : Martial Martin
- ✦ Responsable Promotion : Jérôme Fournier
- ✦ Responsable Recherche et Développement : Bertrand Maujean
- ✦ Responsable Topographie : Daniel Prévot
- ✦ Étude du Spéléodrome : Pascal Admant
- ✦ Responsable Tourisme : Jean-Michel Guyot

(Suite page 5)

(Suite de la page 4)

Pascal Admant et Dominique Duchamp ont été reconduits à l'unanimité comme vérificateurs aux comptes pour l'année 2015.

Les 8 représentants du club désignés lors de l'A.G. 2012 à l'A.G. du C.D.S. 54 sont : Pascal Admant,

Francis Chapon, Dominique Duchamp, Dominique Gilbert, Jean-Paul Keller, Martial Martin, Daniel et Éliane Prévot. Leur mandat court jusqu'en 2016.

Le budget prévisionnel 2015 est voté à l'unanimité comme suit :

RECETTES		DÉPENSES	
Cotisations	9 000,00 €	Affiliations fédérales	8 000,00 €
Subvention Nancy	1 700,00 €	Frais administratifs	500,00 €
Subvention C.G. 54	1 350,00 €	Investissements	8 000,00 €
Subvention C.N.D.S.	3 500,00 €	Impression & Comm.	2 500,00 €
Manifestations	8 000,00 €	Manifestations	6 000,00 €
Licences Initiation	1 000,00 €	Licences Initiation	1 000,00 €
Piscine	250,00 €	Piscine	500,00 €
Matériels des adhérents	1 000,00 €	Aides aux formations	1 000,00 €
Location de matériels	1 500,00 €		
Produits financiers	200,00 €		
TOTAL	27 500,00 €	TOTAL	27 500,00 €

La répartition prévisionnelle des investissements est fixée à l'unanimité ainsi :

Canyonisme.....	3 000,00 €
Documentation	100,00 €
Entretien local.....	100,00 €
Escalade.....	200,00 €
Mines/archéologie.....	100,00 €
Plongée	650,00 €
Promotion	200,00 €
Recherche et développement	100,00 €
Scientifique	500,00 €
Spéléologie.....	2 900,00 €
Topographie.....	150,00 €
TOTAL	8 000,00 €

L'investissement de 3 000 € pour le canyonisme inclut 1 000 € dédiés au livre d'Emmanuel Belut.

19 h 30 : L'ordre du jour étant épuisé l'A.G. est close par le président.

20 h 30 : un repas fort apprécié au restaurant [Poivre Rouge à Jarville](#) réunit les 18 convives suivants jusqu'à 23 h : Pascal Admant, Delphine et Mathilde (Lelièvre) Chapon, Francis Chapon, Jérôme Fournier, Christine, Pascal et Vincent Houlné, Jean-Paul Keller, Bernard Leguerc'h, Alexandre Loppinet, Martial Martin, Christophe, Daniel, Éliane, Nicolas, Théo et Valérie Prévot.

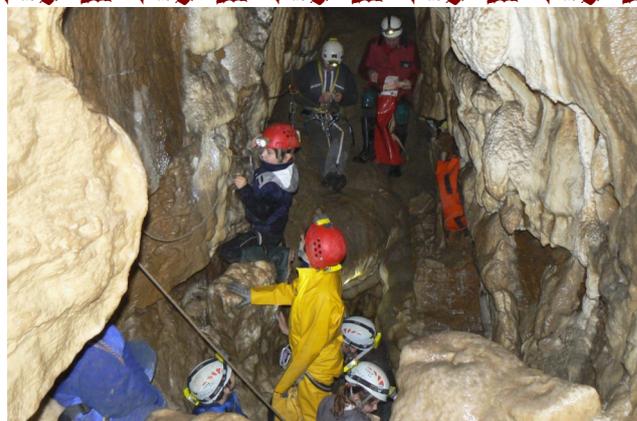
Diaclase d'Audun-le-Tiche

Pascal HOULNÉ

13 personnes déclarées à la gendarmerie avant d'entrer, dimanche 25 janvier, dans la [diaclase de la Voie ferrée à Audun-le-Tiche](#), et 14 à la sortie... Petite erreur relevée par Christophe... mais seulement à la fin !

Participants : famille Prévot en grand nombre (Christophe, Colyne, Honorin, Nicolas et Théo), famille Houlné au complet (Christine, Pascal et Vincent), Bertrand et Rémi Maujean, Jean-Michel Guyot, Bernard Le Guerc'h, Michel Caltagirone et François Nus, bref, effectivement 14.

L'objectif : arriver au pied de la Vierge. Mais quelques heures plus tard grande déception pour



Jean-Michel et François. Nous n'en dirons pas davantage pour ne pas perturber leur couple (Brigitte et Martine peuvent toujours nous contacter pour en savoir plus).

(Suite page 6)

(Suite de la page 5)

Pour les enfants, davantage habitués aux grottes de Pierre-la-Treiche et à la carrière souterraine de Savonnières-en-Perthois, ce fut une nouvelle dimension dans un milieu couvert de calcite et de concrétions. À ce titre, cette diaclase est certainement la plus jolie grotte de Lorraine. Le club d'Ottange avait pré-équipé en fixe l'essentiel des passages sensibles, initiative bien utile pour les enfants. Ce fut du coup un vrai plaisir et un gain de temps appréciable. Pour ceux qui découvrent pour la première fois le milieu souterrain, c'est l'idéal.

Jean-Michel, en papa-poule aguerri, a eu les enfants autour de lui du début jusqu'à la sortie. Ils ne l'ont pas lâché, même au cours du casse-croûte consommé au milieu des concrétions. Les parents ont beaucoup apprécié !

Au cours de la progression, nous avons croisé le [Spéléo-club de Metz](#) qui avait également organisé une activité d'initiation avec un équipement complémentaire en corde pour permettre à chacun de se familiariser avec le matériel du parfait

spéléo. Pas de soucis tout au long de la progression, seul le casque de Christine a fait une chute d'une dizaine de mètres et le couteau de Christophe a voulu s'échapper au mauvais endroit, ce qui a valu à son propriétaire d'installer une corde et d'utiliser son descendeur pour le récupérer.



D'autres membres du club auraient souhaité participer, mais pour certains le calendrier ne convenait pas et pour d'autres la communication préalable n'avait pas bien fonctionné. À voir s'il est envisageable de reprogrammer la sortie courant mai ou juin prochain.

Photos de Bernard, Christophe, Michel et Pascal :

<http://photos.speleo.free.fr/category.php?cat=692&expand=1,483,692>

Programme des activités

Activités régulières

- **Gymnase** : tous les mardis soirs de 20 h à 22 h ([gymnase Provençal](#), quai René 2, Nancy), apprentissage et entraînement spéléo ou escalade ; **chaussures de sport propres obligatoires**
- **Piscine** : tous les jeudis soirs de 20 h 45 à 22 h 30 ([piscine Nakache](#), avenue Pinchard, Nancy), natation ou initiation à la plongée (sur demande formulée à l'avance) ; **bonnet de bain obligatoire**

Programme du mois de mars établi le 27 février

- **le 28 février** : sortie à la baume de Gonvillars (25) / Resp. : Sabine VÉJUX-MARTIN
- **le 7 mars** : assemblée générale de la [LISPEL](#) à Tomblaine
- **les 21-22 mars** : assemblée générale de l'[A.A.M.L.S.](#) et travaux à Savonnières-en-Perthois (55)

PROCHAINE RÉUNION : VENDREDI 27 MARS À PARTIR DE 20 h AU LOCAL

Prévisions

- **du 4 au 6 avril** : spéléo en Belgique / Responsable : Sabine VÉJUX-MARTIN
- **du 8 au 10 mai** : spéléo dans le Doubs à Montrond-le-château / Responsable : Sabine VÉJUX-MARTIN
- **du 28 au 30 juin** : spéléo au gouffre de Pourpeville avec camping au bord du trou / Responsable : Sabine VÉJUX-MARTIN

Activités régionales et nationales

- agenda régional : camps, stages, expéditions, etc. sur <http://csr-l.ffspeleo.fr/?view=programme.php>
- agenda national et international : congrès, rassemblements, etc. sur <http://ffspeleo.fr/actus-nationales-150.html>
- stages nationaux E.F.C. / E.F.P.S. / E.F.S. : <http://ffspeleo.fr/calendrier-des-stages-27.html>

Toute l'année on recherche des bénévoles du club pour guider des groupes dans les grottes de Pierre-la-Treiche ou au Spéléodrome de Nancy. Pour ces guidages, le club participe aux frais de déplacement et d'usure du matériel personnel à raison de 40 € / demi-journée. Vous êtes intéressés ? Contactez Pascal Houlné, responsable des activités éducatives : houlne@orange.fr ou 07 81 66 10 22.

Veuillez transmettre vos articles, propositions pour le programme et annonces diverses pour le bulletin *Le P'tit Usania* à Christophe Prévot : christophe.prevot@ffspeleo.fr ou 03 83 90 30 25.